

Nouveau programme Flying Blue



Parue le - 06 novembre 2017 — Le voyage

Flying Blue, le programme de fidélité d'Air France-KLM, évolue à partir du 1er avril 2018 et proposera plus de simplicité et de souplesse dans l'utilisation du programme, un barème de gains plus clair et plus de choix dans l'utilisation des Miles.

Des Miles cumulés pour chaque euro dépensé

Pour chaque euro dépensé, les membres Ivory, Silver, Gold et Platinum recevront respectivement 4, 6, 7 et 8 Miles¹. Le nombre de Miles cumulé ne dépendra plus de la distance parcourue entre l'aéroport de départ et d'arrivée à bord des vols commercialisés par Air France (AF), KLM (KL), HOP! (A5) ou Joon (JN). Cette nouveauté rendra l'accumulation de Miles plus facile et plus claire. De plus, les clients pourront cumuler des Miles avec l'achat de services supplémentaires² tels qu'un Menu A la Carte à bord d'un vol Air France, la franchise bagage supplémentaire, ou bien la réservation d'un siège Economy Comfort à bord d'un vol KLM. Le solde de Miles-Prime au 31 mars 2018 demeurera inchangé au 1er avril 2018.

Plus de flexibilité pour dépenser des Miles

Pour une offre toujours plus personnalisée, la réservation de billet Prime ne sera plus limitée par vol mais proposée jusqu'au dernier siège disponible à la vente. L'intégralité des sièges à bord des vols Air France, KLM, HOP!, Joon et Transavia pourront être réservés avec des Miles. Le montant des Miles nécessaire pour l'achat d'un billet sera basé sur l'origine, la destination et la date du vol. En complément, la nouvelle option Miles & Cash permettra aux membres Flying Blue de payer jusqu'à 25% de billet Primes³ en numéraire.

Ces changements seront effectifs dès juin 2018.

Un programme plus personnalisé pour passer d'un statut à un autre

Pour passer d'un statut à un autre, Flying Blue introduit les Points d'Expérience, nommés XP. Ils déterminent le niveau d'adhésion. Le statut ne dépendra plus des Miles-Statut et des vols qualifiants. Les XP permettront aux membres d'évoluer et de bénéficier d'avantages supplémentaires :

- Silver = 100 XP
- Gold = 180 XP
- Platinum = 300 XP

Les XP seront calculés en fonction du type de vol (domestique, moyen-courrier ou long-courrier) et de la cabine de voyage choisi par le client. Avec cette nouveauté, les clients pourront facilement et rapidement découvrir le nombre de XP gagné pour chacun de leur vol. Flying Blue se positionne ainsi comme premier programme de fidélité aérien à offrir ce barème. Les Miles-Statut et/ou vols qualifiants restant au 31 mars 2018 seront convertis en XP.

Statut	Type de vol					
		Domestique (<i>Exemples : Paris-Toulouse, Atlanta-New York</i>)	Moyen-courrier < 2 000 miles <i>(Exemples : Paris-Naples, Amsterdam-Genève)</i>	Long-courrier ≥ 2 000 miles < 3 500 miles <i>(Exemples : Paris-Lagos, Amsterdam-Dubai)</i>	Long-courrier ≥ 3 500 miles < 5 000 miles <i>(Exemples : Paris-New York, Amsterdam-Nairobi)</i>	Long-courrier ≥ 5 000 miles <i>(Exemples : Paris-Shanghai, Amsterdam-Los Angeles)</i>
Cabine de voyage	Economy	2 XP	5 XP	8 XP	10 XP	12 XP
	Premium Economy	4 XP	10 XP	16 XP	20 XP	24 XP
	Business	6 XP	15 XP	24 XP	30 XP	36 XP
	Première classe	10 XP	25 XP	40 XP	50 XP	60 XP

La période de qualification pour chaque membre Flying Blue sera effective sur douze mois glissants pour gagner les XP nécessaires à atteindre ou conserver un statut. En cas de progression vers un nouveau statut, ce statut est immédiatement actif et la période de qualification recommence.

Pour les membres Silver, Gold et Platinum, les XP gagnés, au-delà du seuil nécessaire, seront reportés sur l'année glissante suivante.

Une transition en douceur vers le nouveau programme Flying Blue

Dès le 1^{er} avril 2018, la mise à jour des comptes Flying Blue sera automatique et les clients pourront continuer de les consulter et de les utiliser comme à ce jour.

En complément de ces changements, les membres profiteront du meilleur de Flying Blue déjà proposé :

- Les mêmes avantages disponibles pour les membres Ivory, Silver, Gold et Platinum ;
- Plusieurs options pour dépenser des Miles comme des Promo Awards, des sur-classements, des franchises bagages supplémentaires ou des Menu A la Carte ;
- Cumul et dépense de Miles auprès des nombreux partenaires Flying Blue.

« Avec Flying Blue, nous enrichissons l'expérience de plusieurs millions de passagers tout en créant de la valeur pour notre Groupe. Le programme est devenu un compagnon de voyage incontournable et le socle commun au service de la relation client des compagnies d'Air France-KLM. Adapté pour simplifier l'expérience des membres et renforcer l'attractivité, le nouveau Flying Blue soutiendra notre offensive commerciale ainsi que notre stratégie de personnalisation du service au client. » a souligné Jean-Marc Janailac, Président-directeur d'Air France-KLM.

Frédéric Kahane, Directeur du programme de fidélité Flying Blue d'Air France-KLM a ajouté : *« Répondre aux attentes des clients en étant plus simple et plus personnalisé a été un élément clé de ce projet long de deux ans pour réinventer Flying Blue. Nous avons pour objectif de positionner Flying Blue au premier rang parmi les programmes de fidélité des compagnies aériennes en écoutant nos clients et en adaptant le programme. »*